



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valorisation de la formation professionnelle

Un nouveau guide pour accompagner les entreprises formatrices

En lien avec le plan d'action cantonal de valorisation de la formation professionnelle, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire publie un nouveau « guide vaudois de l'entreprise formatrice ». Son objectif est d'accompagner les nouvelles entreprises formatrices dans les démarches administratives, parfois complexes, qu'implique la formation d'une apprentie ou d'un apprenti.

La formation professionnelle et sa valorisation requièrent une implication constante de la part des entreprises qui s'engagent à dispenser une formation pratique aux apprenties et apprentis vaudois. Indispensable pour répondre aux besoins d'un marché du travail, toujours plus exigeant et confronté à une pénurie importante de main-d'œuvre qualifiée, cet engagement s'avère crucial à la fois pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes mais aussi pour assurer la relève dans les quelque 175 formations professionnelles dispensées dans les écoles vaudoises.

Un nouveau guide est publié à l'attention des entreprises formatrices afin de les soutenir dans leur investissement au service de la formation professionnelle. Quelles sont les démarches à entreprendre auprès des autorités cantonales pour être autorisées à former ? Quelles sont les conditions du contrat d'apprentissage ? Comment bien encadrer son apprentie ou son apprenti tout au long de son parcours de formation ? Tels sont quelques exemples de questions récurrentes, qui trouvent réponse dans ce guide.

Cette brochure est destinée au plus de 7'000 entreprises vaudoises qui s'engagent pour l'apprentissage en formant quelque 15'000 apprenties et apprentis. Organisée de façon chronologique, de l'obtention d'une autorisation de former jusqu'à la réussite des examens, elle leur offre, de manière synthétique, toutes les informations essentielles pour accompagner les jeunes. Les entreprises peuvent ainsi se concentrer sur la partie la plus importante de leur rôle : former la relève de leur profession. Cette brochure se veut être un ouvrage de référence commun à toutes les entreprises

formatrices et à tous les métiers. Il est également ponctué de conseils à disposition des formatrices et des formateurs afin de leur permettre d'accompagner leur apprentie ou leur apprenti sur le chemin du succès.

Pour répondre aux différentes réalités de travail, la brochure est disponible en format imprimé ainsi qu'en ligne: www.vd.ch/guide-entreprise-formatrice

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 20 avril 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire